

LA PETITE HISTOIRE DU CENTRE DE LA METEOROLOGIE DE LA CORREZE DE SON OUVERTURE A SA FERMETURE

Rédigée par Claude Nano-Ascione

AVANT-PROPOS

Avant 1986, la Direction de la Météorologie Nationale ne dispose pas d'implantation territoriale sur le département et c'est le Centre de Limoges qui assure les missions météorologiques régaliennes pour la Corrèze.

Le département de la Corrèze étant un département agricole, les questions météo y sont essentielles. En conséquence le milieu agricole, en particulier sa Chambre d'Agriculture, s'investit sur ces questions. Dans ce contexte le centre météo limougeaud s'appuie sur une Commission Météorologique Départementale bien financée par les différentes chambres consulaires et le Conseil Général.

Cette Commission permet d'entretenir dans de bonnes conditions un réseau d'une quarantaine de postes climatologiques stables et de qualité. Elle s'intéresse également aux prévisions météo ; un répondeur téléphonique, implanté dans les locaux de la Chambre d'Agriculture de Tulle et diffusant un bulletin météo réalisé à Limoges, recevra ainsi 75526 appels en 1986.

En 1985, en liaison avec la volonté politique de décentralisation de l'Etat, la Direction de la Météorologie Nationale décide d'installer un Centre Départemental de la Météorologie (CDM) en Corrèze, comme elle le fait pour tous les départements français.

La première mission qui sera attribuée à cette entité départementale est bien évidemment de répondre aux missions de sécurité des biens et des personnes en liaison avec le préfet et les services de sécurité et d'assurer le travail climatologique de l'Etat.

La seconde est de représenter et de promouvoir la Météorologie Nationale dans le département, de favoriser le développement économique en répondant aux besoins locaux spécifiques (adaptation des prévisions et réalisation d'études climatologiques).

CHAPITRE I - Les premiers pas corréziens

La Direction de la Météorologie s'engage à financer l'ensemble du matériel technique et le coût du personnel fonctionnaire spécialisé d'Etat (pour débiter un Ingénieur et trois techniciens). Mais pour le site et les locaux, le financement devra être demandé auprès des collectivités locales.

Ce financement extérieur ne put se trouver à Tulle, préfecture de la Corrèze.

A l'opposé, la sous-préfecture de Brive-la-Gaillarde dégagea tous les obstacles dès qu'elle fut sollicitée, avec volontarisme et dynamisme. Il ne faut pas sous-estimer les rivalités politiques de l'époque entre Tulle, capitale administrative de la Corrèze, et Brive, capitale économique.

L'autre élément qui va faire basculer une décision déjà acquise pour la météo, est la présence à Brive d'un aéroport avec une ligne commerciale. A l'époque, l'attachement historique entre météorologie et aéronautique préconise fortement de disposer d'un Centre

météorologique sur l'aérodrome de Brive-Laroche, afin de mieux répondre aux besoins vitaux d'observations et de prévisions des usagers aéronautiques locaux.

Je suis affecté administrativement en tant que chef du centre départemental de Brive le 8 août 1986 et serai officiellement désigné en qualité de délégué de la météorologie nationale pour le département de la Corrèze par le Directeur Jean Labrousse le 28 novembre 1986. A mon arrivée, seul l'emplacement des futurs locaux a été matérialisé sur un terrain. Mon premier travail est d'obtenir, bien évidemment à titre gracieux, un bureau provisoire à l'aérogare, qui sera complété par leur salle de réunion en mars 1987 pour l'accueil des 2 premiers techniciens d'exploitation Thierry Barthet et Bruno Cayre.

La première rencontre avec l'autorité préfectorale est singulière. En compagnie du Directeur du SMIRSO, Dominique Marbouty, le préfet nous informe, après des paroles chaleureuses de bienvenue, que le choix d'implantation à Brive est tout à fait pertinent. Cependant vu l'état des relations entre Brive et Tulle, il ne donne son accord pour l'implantation du service météo départemental dans la sous-préfecture uniquement parce que c'est sa dernière journée en tant que préfet en Corrèze.

Je ne comprendrai sa remarque que le 18 décembre 1986 lorsque je rencontre officiellement son successeur. A cette époque, Conseil Général et Préfecture se trouvent encore dans le même bâtiment et je suis surpris que le nouveau préfet fasse appeler le Directeur des services du Conseil Général ; après avoir vanté le futur centre et surtout ses activités météo, leurs seuls propos, dans une ambiance plutôt glaciale, seront de me répondre que je commence en Corrèze par une faute en étant à Brive et non à Tulle. Etonnamment cette rencontre « directe et virile », et surtout sans hypocrisie, ne m'offusque pas et au contraire participe à ma motivation de réussir en Corrèze.

Les premiers mois nous mettent en situation de pionniers motivés pour s'acclimater, inventer une météo départementale, rencontrer les acteurs économiques locaux et les collectivités, mais aussi découvrir les outils mis à notre disposition avec une pensée toute particulière à l'arrivée des deux premiers micro-ordinateurs un Logabax P1600 et un Bull Micral 35f.

Lors de la construction du nouveau centre, je collabore en osmose avec les Services Techniques de la ville de Brive. L'architecte de la ville respecte à la lettre les contraintes non négociables imposées par les services de la météo. La priorité étant de favoriser l'observation humaine nous disposons d'une magnifique verrière pour que le météo ait une large vision extérieure. Si le coté esthétique est réussi, la chaleur est également au rendez-vous les jours de canicule. Une solution éco-responsable, à une époque où ce mot n'était pas encore à la mode, nous fera planter une vigne locale qui nous apportera de la fraîcheur en recouvrant cette verrière uniquement l'été. Météo-France est encore en 2012 locataire à titre gratuit de ce bâtiment.

Ces locaux « flambants neufs » comme diront les médias seront inaugurés le 28 août 1987 avec André Lebeau Directeur de la Météorologie Nationale, Jean Charbonnel ancien ministre député-maire de Brive, du préfet, d'un sénateur et de nombreuses autres personnalités locales. A cette époque la Météo Nationale devait déjà se plier à des règles drastiques et si on ne parlait pas comme aujourd'hui de rigueur, elle était cependant incapable de payer une inauguration. Le travail du DDM sera alors de trouver une solution pour inviter cette municipalité qui avait financé le centre, ainsi que les autorités publiques et politiques... Je me rappelle encore aujourd'hui de l'entretien oral que j'ai eu avec l'adjoint au maire chargé des transports qui a su élégamment comprendre mon problème, et a payé la note.

Au 1^{er} septembre 1987, avec l'arrivée de Bertrand Limouzy et Jean-Marie Perrat commençait le travail d'exploitation météorologique, en particulier l'observation. Ce travail sera complété par le travail climatologique et la gestion du réseau climatologique le 1^{er} janvier 1988.

CHAPITRE II - La priorité corrézienne : disposer d'observations en temps réel

La mission à moyen terme que j'avais reçue lors de ma prise de poste était de tout faire pour développer, par partenariat, un réseau de stations météorologiques automatiques. Avec une contrainte de taille, la Météorologie Nationale ne le financera pas, et cela d'autant plus que le département rural de la Corrèze ne présentait pas d'intérêt majeur au niveau national.

Les prévisionnistes départementaux, bien qu'à l'époque ce titre ne leur soit pas reconnu car ils ne faisaient officiellement qu'« adapter les prévisions régionales », étaient néanmoins bien dépourvus pour parler de leur département dans leurs bulletins de prévisions. Le besoin de données locales, en temps réel, était évident pour les météorologistes de Brive. Ainsi un beau matin d'hiver un prévisionniste, alors qu'il « prévenait » un usager de la région d'Ussel en Haute-Corrèze qu'il fallait s'attendre à des chutes de neige, apprit de celui-ci qu'il y avait déjà une couche d'une dizaine de cm sur le sol.

En Corrèze, ils ne disposaient alors en temps réel que des données du CDM de Brive et des CDMs des départements voisins, mais ne disposaient d'aucune image radar. Le département de la Corrèze est un département bien contrasté s'élevant progressivement du bassin de Brive, d'une altitude voisine de 100 m, à la Montagne Limousine où l'altitude atteint 900 à 1000 m. En cas d'incertitude sur le temps sensible, la seule solution était de téléphoner à notre réseau de bénévoles climatologiques.

Ce contexte était très favorable à une motivation extrême de toute l'équipe corrézienne de disposer d'un réseau de stations automatiques (en particulier de capteurs de températures et de pluviomètres réchauffés avec des données disponibles en temps réel).

De ma première réunion où j'ai plaidé pour ce futur réseau en mars 1987 avec Charles Ceyrac, Président du Conseil Général de la Corrèze, je sus que le chemin serait long et qu'il faudrait être tenace. Combien de fois, ultérieurement, je vis des directeurs des services de l'Etat convaincus de l'importance de leurs dossiers, venir demander des financements locaux, recevoir ce même agréable accueil, et ne rien recevoir avant qu'ils ne repartent très rapidement sous d'autres cieux poursuivre leur carrière. En Corrèze, il faut rester, s'implanter, faire ses preuves et seulement à ce moment là le travail sera fécond et surtout sur des bases saines et solides. Avec le recul, je trouve cette démarche très saine, dans un pays où les rapports humains ne se limitent pas à de belles paroles.

Après bien des péripéties le montage financier est bouclé. Le Conseil Régional du Limousin et l'Etat (sur des fonds interministériels de développement et d'aménagement rural) se chargent de l'investissement. Le fonctionnement est financé par les 3 Conseils Généraux, Météo-France y participant par du temps de travail de ses personnels.

Pour réaliser cette opération, les DDM de Corrèze (Claude Nano-Ascione), Creuse (Jean-Pierre Lemarchand), Haute-Vienne (Nils Blanche puis Eric Goavec), créent l'Association Météorologique du Limousin. Cette association achètera et installera Résalim, le réseau limousin de 45 stations (dont 15 « lourdes » avec des mesures de vent) entre la fin de

l'année 1994 et 1997 ; puis elle remettra gracieusement ce réseau opérationnel à Météo-France.

De ces années, je retiens l'investissement personnel de l'équipe qui était en fonction à Brive-la-Gaillarde. Outre assurer les missions normales d'un CDM, Bruno Cayre et Norbert Mothe participaient sur Résalim concrètement à l'implantation sur le terrain des stations auto corréziennes, à leurs mises en service, mais aussi développaient des outils informatiques pour contrôler et valider les données météo.

En parallèle vu l'état initial lamentable des données climatologiques corréziennes informatisées, Jean Laubary et Jean-Marie Perrat faisaient un travail de bénédictins sur les archives corréziennes. Qu'il fut alors agréable professionnellement de pouvoir disposer, localement, d'une base exploitable de données saisies, vérifiées, expertisées et validées par le CDM19 sur plusieurs décennies et de pouvoir enfin fournir à nos différents clients des documents climatologiques de qualité !

L'inauguration corrézienne de Résalim en octobre 1997 sera couplée avec une opération de communication du CDM19. Lors des journées de la Science en Fête, dans une salle d'exposition de la ville de Tulle, furent présentés à la fois le réseau opérationnel de stations météo automatiques corréziennes et une exposition sur la météo. Je me rappelle d'ailleurs de ce 11 octobre 1997, où notre actuel Président de la République François Hollande, qui n'était alors que Député-Maire de Tulle, monta à la tribune avec d'autres élus, accompagnés de Patrick David, Directeur Adjoint de la DIRSO, pour remettre des récompenses à de très fidèles observateurs climatologiques bénévoles venus de tout le département.

CHAPITRES SUIVANTS A ECRIRE

Je souhaite témoigner de cette époque CDM, certes révolue, mais dont les valeurs humaines doivent absolument perdurer. Il y a encore tellement de vécu à raconter !

Cependant le temps dont je dispose pour écrire cette histoire du CDM de la Corrèze étant insuffisant, je me suis volontairement limité à sa création.

Vous ne trouverez donc pas dans ce texte les chapitres qui pourraient être entre autres :

- Le CDM19 et les rapports avec les préfets successifs et les services de sécurité (travail de fond et cellules de crise lors de phénomènes exceptionnels comme la tempête de la nuit du 27 au 28 décembre 1999 et les précipitations exceptionnelles du 4 au 6 juillet 2001),
- Le CDM19 et l'agrométéorologie : comment dans le secteur agricole une action de conquête patiente et mesurée a été menée afin de récupérer des attributions en agrométéorologie que s'étaient arrogées les milieux agricoles. Ainsi il a fallu que j'intervienne en urgence auprès de la Direction de la Chambre d'Agriculture pour permettre au technicien Télécom de récupérer dans leurs locaux le répondeur téléphonique météo non kiosqué, alors qu'il en était empêché physiquement. Il a fallu aussi que j'impose à la DDA, pour l'établissement de ses dossiers de calamités agricoles, d'utiliser les données de la Météorologie Nationale au lieu de celles de la Chambre d'Agriculture qui allaient pourtant si bien...,
- Le CDM19 et les bulletins météo Grand-Public et spécialisés : comment avoir développé la diffusion de nos prévisions météo départementales kiosquées pour atteindre 338193 appels en 1996 avec des opérations de communications locales multiples et des plus diverses,

- Le CDM19 et l'assistance météoroutière : comment développer un partenariat puis des relations commerciales solides pour les assistances météo-routières : de l'expérimentation d'un bulletin de prévisions locales spécifiques étudié en 1988 avec des prévisions localisées de verglas possible « Verpos » ou de verglas probable « Verprob », au développement et l'expérimentation de « Prévi-Route » à partir de l'hiver 1994-1995, à la définition d'une assistance météo à la Direction Régionale des ASF de Brive à l'automne 1999,
- Le CDM19 et l'aéronautique, de l'aérodrome de Brive-Laroche à l'aéroport Brive-Souillac,
- Le CDM19 et la professionnalisation du commerce : le travail avec le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics en est une évolution exemplaire,
- L'installation du radar de Grèzes suivie de l'arrivée de la Maintenance Interrégionale à Brive et de sa montée en puissance (sans oublier l'efficace implication du 1^{er} TSI à Brive, Yannick Dameron, dans l'aventure Résalim19 en 1996-1997),
- Les CDM incontournables et l'épopée du Conseil des unités départementales de l'interRégion Sud-Ouest (CORSO),
- Sans oublier l'aventure humaine de 5 à 8 météo avec des personnalités affirmées dans un « petit » CDM mais mûs par une très haute idée du service public,
- Et pour finir, les temps ayant changé, le CDM19 a été fermé le 31 mai 2012 ; mais cette dernière page aujourd'hui, je ne peux pas, et d'ailleurs je ne veux pas encore l'écrire...

ANNEXE - Liste des météorologistes de METEO-FRANCE CORREZE ayant œuvrés entre le 01 septembre 1987 et le 31 mai 2012 (dates d'ouverture et de fermeture du CDM19) par ordre d'arrivée :

Claude Nano-Ascione, Thierry Barthet, Bruno Cayre, Bertrand Limouzy, Jean-Marie Perrat, Bruno Arnaud, Jean Laubary, Norbert Mothe, Yannick Dameron (MIR19), Laurent Pierre (MIR19), François Duvert, Denis Clément, Jean-Paul Verlain, Yan Gaudé (MIR19), Henri Thimonier (MIR19), Jean-Pierre Bérasatégui, Sylvie Tissier, Nicolas Chigot-Godefroy, Michel Couvreur (MIR19).

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux
Délégué Départemental Météo-France Corrèze
Claude NANO-ASCIONE